

Éditorial

Pour les pays de l'OCDE, l'intégration des immigrés et de leurs enfants est une question importante, tant d'un point de vue économique que social. Une participation active des immigrés et de leurs enfants au marché du travail et plus généralement à la vie de la cité est en effet une condition nécessaire pour assurer la cohésion sociale de la société d'accueil ainsi que pour garantir l'autonomie de ces populations et faciliter l'acceptation de nouveaux migrants par l'opinion publique. En outre, l'entrée de larges cohortes d'enfants d'immigrés d'âge actif requiert une bonne analyse de leur intégration économique et sociale et, le cas échéant, la mise en évidence des spécificités tenant à leurs origines immigrées.

Cette publication présente la première comparaison internationale au niveau des pays de l'OCDE des résultats des immigrés et de leurs enfants. Les comparaisons internationales offrent en effet aux pays des éléments de référence leur permettant de comparer et de situer leurs propres performances. Elles révèlent aussi des aspects que les données nationales ne suffisent pas à mettre en lumière et permettent de dégager des tendances générales pour l'ensemble des pays et/ou de porter l'attention sur les questions les plus pertinentes. L'intérêt de ces comparaisons internationales n'est pas de classer les pays mais plutôt de révéler et de contextualiser les écarts observés entre les pays.

Les analyses présentées dans cet ouvrage offrent donc une approche comparative et multidimensionnelle de l'intégration des immigrés et de leurs enfants dans les pays de l'OCDE. Les domaines fondamentaux de l'intégration économique et sociale sont abordés successivement sous la forme d'une sélection d'indicateurs statistiques. Toutefois, les comparaisons internationales ne sont pertinentes que si les écarts entre pays tiennent compte de l'hétérogénéité des caractéristiques observables des populations. C'est pourquoi certains indicateurs ont été ajustés pour illustrer ce que seraient les résultats de la population immigrée si cette dernière avait des caractéristiques sociodémographiques moyennes comparables à celles de la population de référence. Un ajustement de même nature est effectué sur les descendants d'immigrés nés et éduqués dans le pays de résidence.

La dimension temporelle, essentielle à l'appréciation des parcours migratoires, est également prise en compte. Elle est abordée dans la publication en termes de progrès (comparaisons des résultats en 2000 à ceux de 2010) mais aussi en termes de convergence (impact de la durée de résidence sur la progression des résultats et convergence vers ceux d'une population de référence). En effet, les compétences des immigrés ne sont pas toujours immédiatement transférables dans le pays d'accueil. La situation des enfants d'immigrés, nés et élevés dans les sociétés d'accueil, est traitée dans cette publication comme un indicateur en soi de réussite du parcours d'intégration initié par leurs parents.

Plusieurs leçons émergent de cette première comparaison internationale des indicateurs d'intégration des immigrés et de leurs enfants dans les pays de l'OCDE. Il apparaît tout d'abord que les résultats varient très largement en fonction du domaine de l'intégration économique et sociale considéré. En d'autres termes, on ne peut pas identifier un pays d'accueil qui obtienne des résultats

systématiquement meilleurs que les autres dans tous les domaines. En outre, la variation inter-pays (variation des résultats des immigrés dans l'ensemble des pays de l'OCDE) est généralement plus importante que la variation intra-pays (mesurée par l'écart entre les résultats des immigrés et ceux des personnes nées dans le pays de résidence, quel que soit le pays de naissance de leurs parents).

Un troisième enseignement est que la composition de la population immigrée par catégorie d'entrée, niveau d'éducation et par durée de séjour est un déterminant important des variations inter-pays. Ainsi, par exemple, les résultats en Europe du sud et en Irlande sont souvent influencés par la part relativement élevée des immigrés récents plus fréquemment confrontés à des problèmes de logement et, pour les plus qualifiés d'entre eux, à des problèmes de déclassement dans les emplois occupés. Le niveau de qualification relativement élevé de la population immigrée dans les pays d'installation (Australie, Canada, Nouvelle-Zélande) a un impact globalement favorable sur les résultats dans ces pays, en particulier en ce qui concerne l'accès au marché du travail et la qualité des emplois occupés, mais aussi sur la distribution des revenus des ménages immigrés ainsi que sur leurs conditions de logement.

Un quatrième enseignement est que les différences entre les résultats des immigrés et des personnes nées dans le pays de résidence ne peuvent pas entièrement être expliquées par des variables observables et que la part des écarts imputable à des caractéristiques observables est très variable selon le domaine de résultat. Cela souligne l'importance des variables non observées dans le cadre de cette publication telles que les compétences, le niveau de maîtrise de la langue du pays d'accueil, la qualité des diplômes obtenus à l'étranger, ainsi que l'importance des variables non observables, telles que la motivation, l'adaptabilité à un nouvel environnement, la sensibilisation culturelle, et enfin la connaissance de la situation et du fonctionnement du marché du travail et du logement, des conditions d'accès aux services sociaux, sans oublier la prévalence des discriminations. Des analyses plus approfondies sont donc nécessaires pour mieux expliquer certains des écarts observés entre pays et au sein des pays entre différents groupes de migrants.

On constate aussi que la situation des immigrés sur le marché du travail s'est améliorée. En effet, avant la dernière crise économique et financière, les cohortes les plus récentes tendaient à avoir de meilleurs résultats que les cohortes plus anciennes, à durée de séjour donnée. Ce constat est particulièrement frappant au cours des premières années passées dans le pays de résidence. Ceci peut s'expliquer par un effet combiné de plusieurs facteurs, parmi lesquels figurent une amélioration globale de la situation de l'emploi après 2001, une augmentation de la part des migrants de travail dans l'ensemble des flux dans beaucoup de pays mais aussi par une attention plus soutenue portée par les pays d'accueil sur les politiques d'intégration des nouveaux immigrés. Dans les pays où les immigrés récents étaient principalement des travailleurs disposant d'une offre d'emploi à leur arrivée – c'était le cas en particulier en Irlande, en Espagne ainsi qu'au Royaume Uni – la crise a durement frappé ces cohortes récentes de migrants.

Un sixième enseignement est que la taille et la composition des ménages, en particulier le fait que le ménage comporte un adulte né dans le pays de résidence, ont un impact important sur les résultats. Les ménages mixtes (comportant à la fois des adultes immigrés et nés dans le pays) ont en effet plus de chances de bénéficier d'un réseau familial et professionnel plus large que les ménages immigrés (ne comprenant que des personnes nées à l'étranger parmi les personnes de référence du ménage).

Enfin, cette publication met en évidence le fait que les enfants d'immigrés nés et éduqués dans le pays d'accueil demeurent désavantagés par rapport aux enfants ayant au moins un parent né dans le pays de résidence. En matière de performances scolaires, au-delà de l'environnement socio-économique, les caractéristiques des écoles fréquentées (notamment le pourcentage de parents peu

éduqués par école) mais aussi les caractéristiques spécifiques aux populations d'origine étrangère (notamment la langue parlée habituellement à la maison) déterminent en partie la réussite des enfants. En matière d'accès à l'emploi et de qualité des emplois occupés, les enfants d'immigrés nés et éduqués dans le pays d'accueil sont également désavantagés, à niveau d'éducation donné. En outre, ils accèdent moins fréquemment au secteur public que le reste de la population, alors que la plupart d'entre eux ont la nationalité du pays de résidence.

Cette publication offre un premier point d'observation comparatif au niveau des pays de l'OCDE des résultats des immigrés et de leurs enfants dans les principaux domaines d'intégration économique et sociale. Il s'agit de la première édition d'une nouvelle série consacrée à ces questions, qui permettra de mettre en place un système de suivi des indicateurs pour l'ensemble des pays de l'OCDE.



John Martin

Directeur de l'emploi, du travail
et des affaires sociales